































































































































































































































































disposition un système informatique permettant d'empêcher qu'un artiste venant de loin vienne se produire dans sa ville et empêcher qu'il fasse de la concurrence à la culture locale, la facilité accordée par un système de show-business néo-libéral qui n'est plus adapté aux enjeux climatiques pouvant être mis en cause. Ce système de taxe validé dans un ordinateur connecté au reste du monde par la préférence donnée au décisionnel le plus proche est un bon moyen pour les TLP de dissuader les tenanciers du carbone sans condition.

Maxime Dufresne se charge de l'organisation de cette affaire et précise sur son blog : « Par ailleurs un agriculteur peut mettre une telle taxe temporaire sur des fruits, par exemple le temps qu'il écoule sa production, ce qui permet d'améliorer sa productivité. Si des fruits brident sa distribution dans sa zone géographique il est normal qu'il institue une taxe pour favoriser la sauvegarde de la biosphère. La taxe dissuade, dans une fourchette temporelle spécifique, l'exportateur d'une zone non locale de tenter de vendre sa production dans un périmètre qui ne dépend pas de son secteur géographique, permet de réduire l'émission de CO<sub>2</sub>, de réduire les coûts de transport pour l'exportateur et de l'inciter à adopter le même système.

On se doute bien que les produits qui peuvent être diffusés au format numérique comme les livres ou les disques pourraient faire l'économie d'une diffusion qui ne tient pas compte des lois de l'environnement. La distinction entre les déplacements essentiels à l'organisation de la Société de ceux qui sont secondaires voire futiles doit bien permettre de prendre conscience que même l'utilisation d'une voiture électrique doit être rationalisée puisqu'elle a un impact sur l'environnement (extraction de lithium, production d'électricité...)

On se doute que ces systèmes de gouvernance sont des enjeux cruciaux pour des pays comme les Etats-Unis, l'Europe et la Chine, mais ont aussi un impact positif ou négatif sur le mode d'organisation de l'urbanisme des villes africaines. Le principe de précaution établi par Edgar Morin indique qu'il y a un risque à tenter des innovations, mais aussi qu'on ne peut échapper au risque, ce que le sociologue et philosophe appelle "principe de risque", d'autant plus dans une ère où le système économique néo-libéral n'est plus adapté aux nécessités écologiques. On ne peut faire que mettre en balance ces deux principes pour savoir quelle est la décision à prendre la plus appropriée.

Aussi quelles initiatives vont oser prendre les populations dans cette ère qui nous promet nombre de risques face au défi environnemental, cela probablement dans un avenir proche ? »